
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 13 mai 2015 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
M. Jacques A. Ulysse, Directeur général adjoint - Services institutionnels
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
M. Francesco Miele, leader de la majorité
Mme Mary Deros, conseillère associée
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
M. Jean-François Parenteau, conseiller associé

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE15 0865

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 13 mai 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE15 0866

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 25 mai 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE15 0867

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 28 mai 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE15 0868

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 25 mars 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.004

CE15 0869

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 1^{er} avril 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.005

CE15 0870

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 8 avril 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.006

CE15 0871

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 15 avril 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.007

CE15 0872

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 22 avril 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.008

CE15 0873

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du comité exécutif tenue le 23 avril 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.009

CE15 0874

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 29 avril 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.010

CE15 0875

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet de convention, entre la Ville et Biomont Énergie inc., à laquelle intervient la Société en commandite Gazmont, pour la valorisation énergétique du biogaz du Complexe environnemental de Saint-Michel, convention qui prendra fin le 31 août 2041;
- 2 - d'autoriser le directeur du Service de l'environnement à signer une demande d'annulation du décret du bureau des audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui avait recommandé le certificat d'autorisation actuel de Gazmont;
- 3 - d'approuver le projet de modification du bail entre la Ville de Montréal et la Société en commandite Gazmont établissant la propriété superficielle sur le lot 3 237 021 et une partie des lots 3 237 019 et 3 237 020 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, totalisant une superficie de 7 989,6 mètres carrés, telle que délimitée par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H, J, K, L, M, N, P et A sur le plan n° M-178 Saint-Michel, accompagnant la description technique, préparée le 2 mars 2015, par Gaétan Barrière, arpenteur-géomètre, portant le numéro de dossier 21781 et le numéro 366 de ses minutes;

Adopté à l'unanimité.

20.001 1150720001

CE15 0876

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 306 587,40 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux électriques de mise aux normes de signalisation lumineuse de 50 intersections sur le réseau artériel de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Bruneau Électrique inc., plus bas soumissionnaire, le contrat à cette fin, pour une durée de 18 mois, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 894 919.41 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-44001;

3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1156947001

CE15 0877

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder trois contrats à Entrepreneur Paysagistes Strathmore (1997) ltée, seul soumissionnaire conforme, pour les services d'injection de frênes sur le domaine public, pour les secteurs Ouest, Centre et Est, les contrats à cette fin, aux prix de la soumission, soit pour une somme totale maximale de 693 615,43 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14268;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1156620002

CE15 0878

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de 36 mois pour divers travaux d'injection et de réparation de fissures dans le béton, ainsi que la réparation de joints de dilatation, dans les diverses installations de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2 - d'accorder à Dumoulin & Associés Réparation de béton ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, soit pour la somme maximale de 1 632 300,37 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10162;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de la Direction de l'eau potable du Service de l'eau, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1150423002

CE15 0879

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de trente-six mois, avec deux options de prolongation de douze mois chacune, pour la fourniture sur demande de manteaux 3 saisons et de vestes doublure thermique pour les divers groupes d'employés de la Ville de Montréal;
- 2 - d'accorder à Outdoor Outfits inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13910 et au tableau des prix joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets de fonctionnement des services concernés et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1156135002

CE15 0880

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, PES Canada inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture de gyrophares-rampes lumineuses pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 195 170,06 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14311 et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1154472006

CE15 0881

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Solotech inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'acquisition et l'installation d'équipements multimédias au Stade de soccer de Montréal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 249 631,42 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1151658003

CE15 0882

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente cadre d'une durée de 36 mois, pour la fourniture sur demande de service d'interventions diverses en signalisation routière;
- 2 - d'accorder à Transelec/Common inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-13770 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1155331004

CE15 0883

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure, conformément à la loi, une entente-cadre collective de gré à gré, d'une durée de 12 mois, pour la fourniture sur demande de briquettes de chlore utilisées dans les chlorinateurs de marque Pulsar pour les piscines des arrondissements et des services corporatifs de la Ville de Montréal;
- 2- d'accorder à Aquatechno spécialistes aquatiques inc. fournisseur unique pour ce produit, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents du contrat de gré à gré 15-13561, à la lettre de confirmation de cette firme et au tableau des prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1154119001

CE15 0884

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver la prolongation de l'entente-cadre avec Corporate Express Canada inc. (Staples Avantage) (CG09 0387), pour une période de 5 mois, soit jusqu'au 1^{er} novembre 2015, pour la fourniture et le service de distribution d'articles de bureau pour les unités d'affaires de la Ville de Montréal, selon les mêmes termes et conditions stipulés aux documents de l'appel d'offres public 09-10986;

- 2 - d'imputer ces dépenses à même les budgets des services corporatifs et des arrondissements et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1155085001

CE15 0885

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 653 803,15 \$, taxes incluses, pour la fourniture et l'installation d'un revêtement en gazon synthétique sur le terrain de soccer/football du Complexe sportif Claude-Robillard, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à L.M.L. Paysagiste et frères inc. firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 632 072,87 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-6693;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1154332003

CE15 0886

Vu la résolution CA15 19 0108 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 13 avril 2015;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 3 170 932,31 \$, taxes incluses, représentant 83,88 % du coût total du contrat, pour des travaux de reconstruction d'égouts unitaires et de conduites d'eau secondaires dans la 48^e Avenue, entre les rues Acadia et Victoria, et dans la rue Sir-George-Simpson, entre la 38^e et la 46^e Avenue, dans l'arrondissement de Lachine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Sintra inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 780 113,56 \$, conformément aux documents de l'appel d'offres public LAC-PUB-1503;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1152421008

CE15 0887

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 4 223 722,28 \$, taxes incluses, pour des travaux de voirie dans les arrondissements de Saint-Léonard et de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (PCPR 2015), comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Démix construction, une division de Holcim (Canada) inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 013 722,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 320301;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1154822023

CE15 0888

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 3 975 128,06 \$, taxes incluses, pour la construction et la reconstruction de trottoirs, de bordures, d'îlots, de fosses de plantation, la reconstruction de la chaussée, les travaux d'éclairage et de mise aux normes des feux de circulation dans la rue Clément, entre l'avenue Lafleur et la rue des Oblats, et dans la rue des Oblats, entre la rue Clément et la terrasse des Oblats, dans l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Charex inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 319 680,91 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 281001;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1154822022

CE15 0889

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 2 068 731,74 \$, taxes incluses, pour des travaux de planage de rue, de pose d'enrobé bitumineux, de reconstruction de bordures et de trottoirs, là où requis (PCPR), dans les arrondissements de Lachine et de Saint-Laurent, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Les Pavages Chenail inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 991 731,74 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 320401;

3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1154822025

CE15 0890

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une dépense de 5 249 336,69 \$, taxes incluses, pour des travaux de planage de rue, de pose d'enrobé bitumineux, de reconstruction de bordures et de trottoirs, là où requis (PCPR), dans les arrondissements de Verdun, de LaSalle et du Sud-Ouest, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Eurovia Québec Construction inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 5 043 036,69 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 320501;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1154822027

CE15 0891

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense de 1 200 000 \$, taxes incluses, pour la réalisation de travaux d'infrastructures sur la rue Sanguinet, entre l'avenue Viger et le boulevard René-Lévesque, dans le cadre des travaux municipaux requis en vue de l'arrivée du nouveau CHUM, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant ;
- 2- d'accorder à Les Entreprises Michaudville inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale 1 125 000 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 323101;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1154139003

CE15 0892

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 448 169,05 \$, taxes incluses, pour la mise à niveau de la structure de régulation Rockfield dans l'arrondissement de Lachine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Socomec Industriel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 333 194,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5005-EC-143-02-06B;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1153334006

CE15 0893

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 1 939 657,90 \$, taxes incluses, pour la réfection des canaux intermédiaires à l'usine d'eau potable Atwater, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Socomec Industriel inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 841 353,90 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10177;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1150423001

CE15 0894

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 531 707 \$, taxes incluses, pour les travaux de « Construction de chambres de régulation de la pression - Agglomération de Montréal 2014 », dans le cadre du contrat accordé à Coffrage Alliance (CG14 0341), majorant ainsi le montant total du contrat de 5 848 778 \$, à 6 380 485 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1153775002

CE15 0895

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 629 736,97 \$, taxes incluses, pour les services professionnels pour la rénovation et la mise à niveau de la caserne 18 et travaux divers, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel Tremblay L'Écuyer Architectes S.E.N.C et WSP Canada inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 547 597,37 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13979 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1145350004

CE15 0896

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Tremblay L'Écuyer Architectes et WSP Canada inc., firmes ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la rénovation et la mise à niveau de plusieurs casernes de pompiers, pour une somme maximale de 282 691,86 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13955, le tout, selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1145350003

CE15 0897

Vu la résolution CA15 19 0106 du conseil d'arrondissement de Lachine en date du 13 avril 2015;

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 89 036,64 \$, taxes incluses, représentant 80 % du coût total du contrat, pour des services professionnels pour la réfection des infrastructures d'égout, d'aqueduc et de voirie dans la 6^e Avenue, entre les rues Provost et Sherbrooke, ainsi que dans la rue Saint-Antoine, entre la 13^e et 16^e Avenue, dans l'arrondissement de Lachine, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;

- 2- d'accorder à CIMA + s.e.n.c., firme ayant obtenu le plus haut pointage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 111 295,80 \$, taxes incluses conformément aux documents de l'appel d'offres public LAC-PUB-1504;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1152421018

CE15 0898

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense additionnelle de 17 821 \$, taxes incluses, pour répondre à la demande de formations destinées aux professionnels généraux;
- 2- d'approuver un projet d'addenda no 1 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville et l'École des hautes études commerciales (HEC) - DG 151292001, majorant ainsi le montant total du contrat de 45 990 \$ à 63 811 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1151292001

CE15 0899

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver un projet de convention par lequel Publicis Canada inc., seule firme soumissionnaire ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour l'idéation et le déploiement d'événements favorisant l'implication citoyenne dans trois grands parcs, pour une somme maximale de 81 116,24 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 15-14297 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1154240004

CE15 0900

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 290 597,85 \$, taxes incluses, pour les services professionnels supplémentaires dans le cadre du projet d'aménagement et de restauration du bassin lac aux Castors et de ses abords, dans le parc du Mont-Royal;
- 2 - d'approuver un projet d'addenda modifiant la convention de services professionnels entre la Ville de Montréal et Plania inc. (CG11 0351), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 788 794,53 \$ à 2 079 392,38 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1150504008

CE15 0901

Il est

RÉSOLU :

- 1- de modifier la résolution CE15 0644 en remplaçant le texte du premier paragraphe comme suit :

« d'approuver un projet de convention par lequel Affleck de la Riva architectes, DÉOM + Paré Experts-conseils inc. et MLC Associés inc., s'engagent à fournir à la Ville les services professionnels requis pour le projet d'aménagement du nœud central de circulation extérieure du complexe sportif Claude-Robillard - phase 2, le pavillon d'accueil et l'aménagement paysager, pour une somme maximale de 85 058,51 \$, taxes incluses, conformément au document de l'appel d'offres public 15-14278, et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention; ».

Adopté à l'unanimité.

20.027 1154332002

CE15 0902

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet d'addenda 1 à la convention intervenue entre la Ville et Excellence sportive de l'île de Montréal (CG13 0177) de façon à permettre à la Ville de verser sa contribution financière annuelle de 120 000 \$ en 2015 et en 2016 dès que l'organisme aura obtenu, d'autres partenaires, une somme minimale de 200 000 \$ en argent et/ou biens et services, selon les termes et conditions stipulés au projet d'addenda;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1151658002

CE15 0903

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter une subvention de 110 000 \$ du Trust Royal afin de permettre la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell qui seront présentés, dans le cadre de la programmation 2015 des activités culturelles municipales dans les parcs;
- 2 - d'approuver un projet de protocole d'entente entre la Ville de Montréal et Compagnie Trust Royal concernant la programmation des Concerts d'été de la Succession Campbell;
- 3 - d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel et d'autoriser la Division de l'action culturelle et des partenariats du Service de la culture à affecter cette somme pour l'octroi de contrats d'artistes et le paiement des dépenses afférentes aux spectacles, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1150879001

CE15 0904

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet de protocole d'entente entre le ministre responsable de la région de Montréal et la Ville de Montréal établissant les modalités d'implication des parties relativement au versement d'une aide financière de 400 000 \$ à la Ville aux fins de réaliser les travaux reconnus admissibles, décrits à l'Annexe A dudit protocole, et devant être complétés avant le 30 novembre 2015, dans le cadre du programme Valorisation Jeunesse - Place à la relève;
- 2- d'autoriser la réception d'une contribution financière de 400 000 \$ provenant du MAMOT pour la réalisation du projet issu de cette entente;
- 3- d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses de 400 000 \$, pour l'année 2015, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4- de mandater le Service de la diversité sociale et des sports pour gérer la mise en œuvre de ce programme;
- 5- d'accorder un soutien financier de 400 000 \$, pour l'année 2015, à Intégration Jeunesse du Québec inc., pour la réalisation du projet Valorisation Jeunesse - Place à la relève;
- 6- d'approuver un projet de convention entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 7- d'imputer ces sommes conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1154251001

CE15 0905

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser l'occupation du domaine public par « Les FrancoFolies de Montréal » du 1^{er} juin au 22 juin 2015, telle que décrite au dossier décisionnel;
- 2- d'autoriser l'occupation du domaine public par « La Fête nationale » du 21 au 24 juin 2015, telle que décrite au dossier décisionnel;
- 3- d'autoriser l'occupation du domaine public par « Le Festival International de Jazz de Montréal » du 24 juin au 10 juillet 2015, telle que décrite au dossier décisionnel;
- 4- d'autoriser l'occupation de domaine public par « Montréal complètement cirque » du 15 juin au 15 juillet 2015, telle que décrite au dossier décisionnel;
- 5- d'autoriser l'occupation du domaine public par « Le Festival Juste pour rire » du 6 juillet au 2 août 2015, telle que décrite au dossier décisionnel;
- 6- d'autoriser l'occupation du domaine public par le « Mondial des jeux » du 10 au 13 juillet 2015, telle que décrite au dossier décisionnel;
- 7- d'autoriser l'occupation du domaine public par « Le Festival International Nuits d'Afrique » du 10 au 21 juillet 2015, telle que décrite au dossier décisionnel;
- 8- d'autoriser l'occupation du domaine public par le « Festival Zoofest » du 21 au 26 juillet 2015, telle que décrite au dossier décisionnel;
- 9- d'autoriser l'occupation du domaine public par « Présence Autochtone/Terres en vues » du 27 juillet au 5 août 2015, telle que décrite au dossier décisionnel;
- 10- d'autoriser l'occupation du domaine public par le « Festival Mode & Design » du 12 au 25 août 2015, telle que décrite au dossier décisionnel;

de recommander au conseil municipal :

d'approuver les dix projets de protocoles de soutien technique entre la Ville et les organismes suivants afin d'assurer le soutien technique pour la tenue des festivals mentionnés estimé à 1 558 000 \$, soit Les FrancoFolies de Montréal inc., le Comité de la Fête nationale de la St-Jean inc., Le Festival International de Jazz de Montréal inc., La Tohu (La Cité des arts du cirque), Le Festival Juste pour rire, le Mondial des jeux, Les Productions Nuit d'Afrique inc., le Festival Zoofest, Terres en vues, Société pour la diffusion de la culture autochtone et le Festival Mode & Design Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1151508001

CE15 0906

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de Mme Teresa Miele, aux fins de revente, un terrain vague d'une superficie de 386,4 mètres carrés, situé entre la 4^e Avenue et l'Autoroute 25, au nord de la 4^e Rue, entre les boulevards Maurice-Duplessis et Perras, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, constitué du lot 1 055 916 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la somme de 34 500 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;

2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1141368008

CE15 0907

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de la Succession d'André Tessier, aux fins de revente, un terrain vague d'une superficie de 385,3 mètres carrés, situé entre la 4^e Avenue et l'Autoroute 25 et les boulevards Maurice-Duplessis et Perras, dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, constitué du lot 1 056 541 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, pour la somme de 34 500 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1141368011

CE15 0908

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 2 789 457, 2 789 458, 2 789 459, 2 789 462 et 2 789 463 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.034 1156896003

CE15 0909

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 2 785 459, 2 785 462, 2 789 493, 2 789 500, 2 789 501, 2 789 502, 2 789 503 et 2 789 504 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, dont la Ville entend devenir propriétaire;

- 2 - de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1156896004

CE15 0910

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 2 789 706, 2 789 707, 2 789 708, 2 789 769, 2 789 770, 2 789 771, 2 789 776, 2 789 797, 2 789 798 et 2 789 799 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2- de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1156896005

CE15 0911

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 2 789 830, 2 789 831, 2 789 832, 2 789 836, 2 789 837, 2 789 838, 2 955 274, 2 955 275 et 2 955 278 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2- de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1156896008

CE15 0912

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description des lots 1 999 065, 1 999 089 et 1 999 117 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, dont la Ville entend devenir propriétaire;

- 2- de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1156896007

CE15 0913

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'approuver conformément aux procédures prévues à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal*, la description du lot 1 938 888 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, dont la Ville entend devenir propriétaire;
- 2- de donner instruction au greffier de publier les avis prévus à l'article 192 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal* et de transmettre par la suite ce dossier au Service des affaires juridiques afin de compléter la procédure d'acquisition et l'inscription au registre foncier.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1156896009

CE15 0914

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville accorde mainlevée pure et simple du droit de résolution, stipulé en sa faveur aux termes de l'acte de vente intervenu entre la Ville et Les Transports R.N.B. inc. le 19 mai 2011, publié au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 18 143 247 et affectant les lots 1 573 147, 1 574 003, 1 573 150, 1 574 002, 1 573 715, 1 573 149, 2 091 650, 1 573 655 et 1 573 568 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1156462001

CE15 0915

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 220 486,64 \$ aux 60 organismes ci-après désignés, pour l'année 2015, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme Montréal interculturel (PMI) 2015;

Organisme	Montant
À deux mains / Head & Hands	4 451,38 \$
Action Communiterre	4 068,24 \$
Action Jeunesse de l'Ouest-de-l'Île (AJOI)	4 007,44 \$
Amis du Monde	3 655,69 \$
Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR Ahuntsic-St-Laurent)	3 756,19 \$
Association Récréative Milton-Parc	4 472,25 \$
Association Yemba du Canada	3 731,06 \$
Bienvenue à Notre-Dame-de-Grâce	4 233,56 \$
Carrefour communautaire Montrose	2 118,04 \$
Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique C.L.A.M	4 233,56 \$
Carrefour de ressources en interculturel (CRIC)	4 535,06 \$
Carrefour d'éducation populaire de Pointe-St-Charles	2 297,35 \$
CDC Action Solidarité Grand Plateau	4 277,08 \$
Centre africain de développement et d'entraide (CADE)	3 482,33 \$
Centre communautaire Mountain Sights	2 587,88 \$
Centre d'Accueil et de Référence sociale et économique pour Immigrants (CARI St-Laurent)	3 919,50 \$
Centre d'action bénévole de Rivière-des-Prairies	2 930,58 \$
Centre d'action bénévole et communautaire Saint-Laurent	3 856,69 \$
Centre d'alphabétisation communautaire et d'intégration sociale du Québec (CACISQ)	3 504,94 \$
Centre haïtien d'animation et d'intervention sociales (CHAIS Ressource-famille)	3 831,56 \$
Centre Khemara	4 434,56 \$
Centre Récréatif des Aînés Haïtiens de Montréal-Nord	3 504,94 \$
Coalition de la Petite-Bourgogne / Quartier en Santé	4 057,69 \$
Collectif des femmes immigrantes du Québec	4 192,34 \$
Communauté Séphara unifiée du Québec	4 283,81 \$
Congrès national des Italo-Canadiens (région Québec)	3 542,63 \$
Conseil communautaire NDG / NDG Community Council	3 894,38 \$
Conseil communautaires Solidarités Villeray	4 185,83 \$
Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges (CDC de CDN)	2 000 \$
CSIMC (Centre de Services et d'Intégration des Minorités Culturelles)	3 630,56 \$
Dépôt alimentaire NDG Arrondissement CDN/NDG	4 321,50 \$
Diversité artistique Montréal (DAM)	3 256,20 \$
Eurêka ! Art et dialogue interculturel	3 842,45 \$
Famille pour l'Entraide et l'Éducation des Jeunes et des Adultes (FEEJAD)	4 032,56 \$
Forum Jeunesse de Saint-Michel	4 113,05 \$
Groupe d'actions locales terrain G.A.L.T.	4 020 \$
Groupe Harmonie	2 402,14 \$
Héberjeune de Parc-Extension	3 994,88 \$
Jeunesse en action communauté penuel	4 371,75 \$
La ligue des noirs du québec	3 517,50 \$
La Maisonnée Accueil Intégration Emploi	4 120,50 \$
La P'tite Maison St-Pierre	2 914,50 \$
Loisirs St-Jacques de Montréal	3 725,13 \$
Mains utiles	4 283,81 \$
Maison des Jeunes Par la Grand'Porte	3 892,70 \$
Maison d'Haïti	2 000 \$
Mon resto St-Michel	3 655,69 \$
Pause Famille Inc.	4 020 \$
Racine Croisée-Solidarité Sawa	3 806,44 \$
Regroupement Jeunesse en Marche du Québec	3 618 \$
REPAF-Réseau des Entrepreneurs et Professionnels Africains	3 492,38 \$
Repère, Relation d'entraide pour une paternité renouvelée	2 934 \$
Rond-Point Jeunesse au Travail / CJE Bourassa Sauvé	3 869,25 \$

Société Ressources-Loisirs de PAT INC.	4 133,06 \$
Solidarité Ahuntsic	2 735,48 \$
Table de Concertation Enfance-Famille-Jeunesse de l'Ouest de l'Île (TCEFJOI)	3 806,44 \$
Teesri Duniya theatre	4 020 \$
Trans-Art 2000	3 869,25 \$
Un itinéraire pour tous	2 184,20 \$
YMCA Centre-ville	3 856,69 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.041 1150302001

CE15 0916

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 311 500 \$ aux 29 organismes culturels suivants, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre du Programme montréalais d'action culturelle 2015 de l'Entente MCC/Ville 2015-2016 :

Organismes	% du budget	Subventions accordées
Association des libraires du Québec	87 %	13 000 \$
Bouge de là inc.	73 %	10 000 \$
Casteliers	49%	10 000 \$
Centre d'art et de diffusion Clark	100 %	12 000 \$
Centre Turbine (Le)	50 %	15 000 \$
Circuit-Est	36 %	12 000 \$
Conscience urbaine	40 %	7 600 \$
Danse Danse	37 %	12 000 \$
Espace Libre	59 %	12 000 \$
Festival du Jamais Lu	51 %	6 000 \$
Festival international de la littérature (FIL)	68 %	9 000 \$
Festival international de musique POP Montréal	58 %	6 700 \$
Fondation Jean-Pierre Perreault	39 %	12 000 \$
Galerie Les Territoires	40 %	10 000 \$
Illusion, Théâtre de marionnettes (L')	22 %	10 000 \$
La Otra Orilla	61 %	13 000 \$
Les Escales improbables de Montréal	27 %	8 000 \$
Les Productions Super Mémé inc.	75 %	12 000 \$
Missions Exeko	53 %	10 000 \$
Mois de la photo à Montréal (Le)	25 %	15 000 \$
Oboro Goboro	70 %	14 700 \$
Opéra de Montréal	21 %	10 000 \$
OPTICA, centre d'art contemporain	42 %	12 000 \$
PPS Danse	64 %	10 000 \$
Rencontres internationales du documentaire	34 %	12 000 \$
SBC Galerie d'art contemporain	71 %	5 000 \$
Société des Arts Libres et Actuels	33 %	10 000 \$
Studio XX	54 %	7 500 \$
Théâtre Aux Écuries	54 %	15 000 \$
Total des soutiens recommandés		311 500 \$

2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.042 1154407001

CE15 0917

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 1 500 \$ à l'École de technologie supérieure pour les 24 heures de l'innovation, dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie de développement économique 2011- 2017;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.043 1156352003

CE15 0918

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 416 666 \$, comprenant le versement d'un soutien financier de 256 666 \$ à Vivre St-Michel en santé, soit 60 365 \$ en 2015, 119 135 \$ en 2016 et 77 166 \$ en 2017 et le virement de 160 000 \$ au Programme triennal d'immobilisation (PTI) de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, soit 80 000 \$ en 2016 et 80 000 \$ en 2017, pour réaliser le projet « Art urbain et aménagement de parcs dans Saint-Michel » dans le secteur de Revitalisation urbaine intégrée (RUi) de Saint-Michel, dans le cadre de l'Entente de 175 M\$ avec le gouvernement du Québec pour soutenir le développement de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et Vivre St-Michel en santé établissant les modalités et les conditions de versement du soutien financier de 256 666 \$;
- 3- d'autoriser le virement de crédits de 160 000 \$ au PTI de l'arrondissement Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, soit 80 000 \$ en 2016 et 80 000 \$ en 2017;
- 4- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.044 1155917003

CE15 0919

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 192 350 \$, aux promoteurs (organismes et arrondissements) ci-après désignés, pour l'année 2015, au montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'entente sur le développement culturel du ministère de la Culture et des Communications (MCC) :

Promoteur	Projet	Direction des services regroupés aux arrondissements	Ministère de la Culture et des Communications (MCC)	Budget octroyé MCC/Ville
		\$	\$	Total \$
Arrondissement Saint-Laurent	Avenue du collègue	18 000 \$	18 000 \$	36 000 \$
MU	Maison culturelle communautaire	24 925 \$	24 925 \$	49 850 \$
Mural	Rue Saint-Urbain	17 500 \$	17 500 \$	35 000 \$
MU	OMHM	12 500 \$	12 500 \$	25 000 \$
SODER	Papineau et Fleurimont	8 250 \$	8 250 \$	16 500 \$
MU	Saint- Laurent/Saint- Viateur	15 000 \$	15 000 \$	30 000 \$
Totaux		96 175 \$	96 175 \$	192 350 \$

- 2 - d'approuver à cette fin les cinq projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'autoriser un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel de 100 000 \$ et d'autoriser la Division des quartiers culturels du Service de la culture à affecter cette somme pour la réalisation du projet pilote d'art mural, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'autoriser un virement budgétaire au montant de 96 175 \$ en provenance du budget 2015 du Service de la concertation des arrondissements vers le Service de la culture;
- 5 - d'imputer ces dépenses, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.045 1156331001

CE15 0920

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 375 000 \$ aux trois organismes suivants, soit 125 000 \$ à la Mission Old Brewery pour le projet « Lutte à l'itinérance et soutien à la réinsertion », 125 000 \$ à la Maison du père pour le projet « Accueil, référence, accompagnement et suivi des personnes itinérantes » et 125 000 \$ à la Mission Bon Accueil, pour le projet « Soutien à la lutte contre l'exclusion sociale et à la prévention de l'itinérance », pour l'année 2015, dans le cadre du budget du Service de la diversité sociale et des sports;
- 2 - d'approuver les trois projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.046 1156794002

CE15 0921

Il est

RÉSOLU :

1 - d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 166 750 \$, aux organismes ci-après désignés, au montant indiqué en regard de chacun d'eux, pour la réalisation de murales et de projets de prévention en lien avec les graffitis, et ce, à même le budget de fonctionnement de la Ville;

Promoteur	Projet	Localisation	Budget total du projet	Contribution arrondissement	Contribution SCA	Subvention Service Culture
Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville	Embellir mon quartier II	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville	36 000 \$	7 680 \$	15 000 \$	
Maison des jeunes Lachine	La Belle Dame phase 2	Arrondissement de Lachine	57 540 \$	18 500 \$	15 000 \$	
Diffusion AGC Montréal	Secteur Métro Sherbrooke	Arrondissement Plateau Mont-Royal	32 900 \$	18 250 \$	14 650 \$	
Santropol Roulant	Redécouvrons nos vraies couleurs	Arrondissement Plateau Mont-Royal	11 600 \$		6 700 \$	
SODER	Murales ruelles vertes	Arrondissement Rosemont-La-Petite-Patrie	51 318 \$	8 000 \$	15 000 \$	
MU	6158 rue Laurendeau	Arrondissement du Sud-Ouest	54 000 \$	5 750 \$	15 000 \$	
MU	Portail Quartier Chinois	Arrondissement Ville-Marie	55 000 \$	29 750 \$	24 000 \$	
MU	Habitations Jeanne-Mance	Arrondissement Ville-Marie	55 000 \$	5 550 \$	15 000 \$	
Diffusion AGC	Secteur Métro Saint-Laurent	Arrondissement Ville-Marie	37 800 \$	18 900 \$	18 900 \$	
SPAG	Hommage Plume Latraverse	Arrondissement Ville-Marie	25 004 \$	5 000 \$	15 000 \$	5 000 \$
MU	Centre Bloomfield	Arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension	21 000 \$	5 100 \$	7 500 \$	
Totaux			437 162 \$	95 705 \$	161 750 \$	5 000 \$

2 - d'approuver les 11 projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;

3 - d'autoriser la directrice du Service de la concertation des arrondissements à signer ces conventions pour et au nom de la Ville de Montréal;

4 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.047 1152685003

CE15 0922

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'autoriser une compensation de 1 368 949,92 \$, non taxable, au CUSM, représentant la contribution de la Ville de Montréal prévue dans la convention signée entre la Ville et le CUSM (CG07 0448), pour les travaux d'aménagement de l'accès Saint-Jacques réalisés par le MTQ dans le cadre des travaux municipaux requis en vue de l'arrivée du CUSM au site Glen, conditionnellement à l'obtention des pièces justificatives demandées au CUSM et requises pour procéder au remboursement;
- 2- d'autoriser le Service des finances à procéder à une écriture comptable, suite à la réception et l'acceptation des pièces justificatives;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1156486001

CE15 0923

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'approuver la programmation révisée des travaux de compétence locale soumise dans le cadre de la reddition de comptes finale du Programme de subvention Transfert de la taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ) 2010-2013 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);
- 2- de mandater le Service de l'eau pour la transmission de ces informations au MAMOT.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1151158003

CE15 0924

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver la programmation révisée des travaux de compétence d'agglomération soumise dans le cadre de la reddition de comptes finale du programme de subvention Transfert de la taxe sur l'essence - Contribution du Québec (TECQ) 2010-2013 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) ;
- 2 - de mandater le Service de l'eau pour la transmission de ces informations au MAMOT.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1151158004

CE15 0925

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de services de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, relativement à l'exécution des travaux pour le remplacement de pavés-unis dans l'avenue Duluth, entre le boulevard Saint-Laurent et la rue Saint-Hubert, dans le cadre du programme de réfection des rues artérielles, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1150541023

CE15 0926

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'accepter l'offre de services de l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, relativement à l'exécution des travaux dans le cadre du programme de réfection des rues artérielles, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal*.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1150541019

CE15 0927

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier une dépense au montant de 1 484,05 \$ relative au déplacement de M. Denis Coderre, maire de Montréal, les 25 et 26 avril 2015, dans le cadre d'une mission à Washington, aux États-Unis;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1150843009

CE15 0928

Vu la résolution CA15 16 0139 du conseil d'arrondissement d'Outremont en date du 7 avril 2015;

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de reconduire le mandat de madame Marie Cinq-Mars à titre de membre du comité de gestion du Régime de retraite des employés de la Ville d'Outremont (1038-10) et de membre du comité du Régime de retraite des employés assujettis à une convention collective de travail de la Ville d'Outremont (1292), le tout pour un mandat de trois ans;
- 2 - de nommer madame Marie Potvin, en remplacement de madame Lucie Cardyn, à titre de membre du comité de gestion du Régime de retraite des employés de la Ville d'Outremont (1038-10) et de membre du comité du Régime de retraite des employés assujettis à une convention collective de travail de la Ville d'Outremont (1292), le tout pour un mandat de trois ans;
- 3 - de reconduire les mandats de madame Suzanne Jeffrey et de madame Julie Desjardins, à titre de membres désignés par l'employeur au sein du comité du Régime de retraite des employés assujettis à une convention collective de travail de la Ville d'Outremont (1292), le tout pour un mandat de trois ans.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1153489016

CE15 0929

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la réception d'une contribution financière de 13 359 \$ provenant du Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU) pour le réseau Accès culture de la Ville de Montréal, pour la tournée du spectacle Ssst! de la Compagnie Florschütz & Döhnert;
- 2 - d'accorder un budget additionnel de dépenses équivalent au revenu additionnel correspondant et d'autoriser la Division de l'action culturelle et des partenariats du Service de la culture à affecter ce montant pour le paiement des dépenses afférentes à cette tournée;

3 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1150014002

CE15 0930

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser une dépense de 344,93 \$, taxes incluses, pour l'achat d'un billet en vue de la participation de M. Harout Chitilian, vice-président du comité exécutif, aux 94^e Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), qui se tiendront du 21 au 23 mai 2015, à Montréal;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1150843007

CE15 0931

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'autoriser une appropriation :

- 1 - d'un montant de 25 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT) pour une étude préliminaire sur l'implantation d'un système de gestion des lampadaires;
- 2 - d'un montant de 75 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour une étude préliminaire sur le développement d'un outil de gestion pour les RTU;
- 3 - d'un montant de 10 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour finaliser le rapport d'inspection des assemblages du pont Jacques-Bizard;
- 4 - d'un montant de 200 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour un nouveau mandat d'inspection;
- 5 - d'un montant de 40 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour un mandat d'expertise externe pour valider l'intervention à réaliser sur les structures ponts et tunnels ayant un indice d'état de 1, au bilan 2013;
- 6 - d'un montant de 93 600 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour des travaux additionnels d'inspection et d'évaluation des structures (ponts et tunnels) non financés par l'entente-cadre avec SNC Lavallin;
- 7 - d'un montant de 60 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'octroi de contrat de gré à gré, selon l'avancement de la réalisation des inspections; la mise en place du nouveau système de gestion des structures nécessitera plus de temps pour la réalisation de l'inspection et la rédaction des rapports;
- 8 - d'un montant de 20 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la location d'équipement d'accès pour réaliser des inspections « doigt sur la pièce » pour les structures où la nacelle sur fourgonnette n'est pas appropriée;

- 9 - d'un montant de 20 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'octroi de contrat pour la fourniture, l'installation, le maintien et l'enlèvement de panneaux de signalisation pour la réalisation des inspections des projets de voirie par les employés de la Ville;
- 10 - d'un montant de 18 750 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'expertises sur les matériaux lors de l'évaluation de la capacité portante ou pour orienter la nature et l'ampleur des interventions lors de la réalisation de projets de voirie;
- 11 - d'un montant de 25 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la documentation des processus opérationnels;
- 12 - d'un montant de 50 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la mise à jour documentaire pour les études préliminaires et les avant-projets liés à l'installation des feux de circulation;
- 13 - d'un montant de 30 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour un rapport d'étude d'avant-projet préliminaire du réaménagement des 4 intersections du flanc Est du Mont-Royal;
- 14 - d'un montant de 20 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour un rapport d'étude (mise à jour de l'étude 2001 : concept, tracé, géométrie, estimation, etc.) du raccordement du boulevard Langelier
- 15 - d'un montant de 250 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour le développement et la mise en place d'outils de gestion de l'information dans le cadre du dossier INFO RTU et pour améliorer les outils de planification et de coordination des chantiers sur le Réseau artériel administratif de la Ville, incluant des travaux de voirie (reconstruction ou planage revêtement) et établir les partenariats internes et externes requis pour optimiser les arrimages des données des chantiers, notamment de voirie avec les compagnies d'utilités publiques;
- 16 - d'un montant de 100 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour une étude à confier à un consultant afin de dresser un inventaire des types de passages inférieurs, établir un diagnostic en terme de sécurité routière, esquisser des solutions types et recommander une priorisation des interventions;
- 17 - d'un montant de 109 389 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation du concept de la bretelle de la sortie St-Antoine et évaluer les contraintes techniques d'une future passerelle dans le cadre du projet de l'autoroute Ville-Marie;
- 18 - d'un montant de 140 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation des avant-projets préliminaires pour le projet du secteur l'Assomption (projet conjoint avec le MTQ);
- 19 - d'un montant de 175 000 \$ de la réserve de voirie d'agglomération vers le budget de fonctionnement du SIVT pour la réalisation d'études et d'analyses d'avant-projet préliminaire du projet de raccordement Cavendish;
- 20 - de 124 000 \$ de la réserve de voirie locale vers le budget de fonctionnement du SIVT pour l'élaboration d'un concept d'aménagement pour la Plaza St-Hubert;

le tout conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.010 1150032003

CE15 0932

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense estimée à 9 558 \$ relative au déplacement de M. Denis Coderre, maire de Montréal, et de M. Pierre Desrochers, président du comité exécutif, afin de prendre part à la Rencontre annuelle de METROPOLIS qui se tiendra à Buenos Aires (Argentine), du 18 au 21 mai 2015;

2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.011 1150843010

CE15 0933

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense estimée à 2 315,57 \$ relative au déplacement de M. Réal Ménard, membre du comité exécutif, du 17 au 20 mai 2015, à Paris, afin de participer à la rencontre internationale ayant pour thème « Végétaliser le bâti dans les villes denses : un nouveau modèle urbain? »;
- 2- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.012 1150090001

CE15 0934

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance de la projection des résultats de l'exercice 2015 en date du 31 mars 2015 - Volet municipal;
- 2- de prendre connaissance de l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 31 mars 2015 comparé avec le 31 mars 2014.

Adopté à l'unanimité.

30.013 1155205003

CE15 0935

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance de la projection des résultats de l'exercice 2015 en date du 31 mars 2015 - Volet agglomération;

- 2- de prendre connaissance de l'état des revenus et des charges réels de la Ville au 31 mars 2015 comparé avec le 31 mars 2014.

Adopté à l'unanimité.

30.014 1155205004

CE15 0936

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement sur la subvention aux artistes professionnels des arts visuels et des métiers d'art (exercice financier 2015) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1151361002

CE15 0937

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 900 000 \$ afin de financer des projets d'immobilisations réalisés par les arrondissements concernés dans les quartiers Hochelaga, Montréal-Nord et Sainte-Marie, dans le cadre du programme pilote Quartiers intégrés (QI) », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1152685002

CE15 0938

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs sur le *Règlement concernant les appareils et les foyers permettant l'utilisation d'un combustible solide.*

Adopté à l'unanimité.

60.001 1154527002

CE15 0939

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte des recommandations de la Commission permanente sur l'inspecteur général suite à l'étude du Rapport et des recommandations de l'inspecteur général concernant le projet de revitalisation et de développement Horizon 2017 de la Société du parc Jean-Drapeau.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1153624027

CE15 0940

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport et des recommandations de la Commission permanente sur l'examen des contrats portant sur le bilan de sa quatrième année d'activité.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1153624028

CE15 0941

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal, le rapport annuel 2014 de l'Office de consultation publique de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.004 1151079004

CE15 0942

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal, le rapport de la consultation publique de l'Office de consultation publique portant sur le secteur d'emplois du Plateau-Est.

Adopté à l'unanimité.

60.005 1151079005

CE15 0943

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal, le rapport d'activité 2014 du Conseil jeunesse de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

60.006 1155179002

Levée de la séance à 11 h 45.

70.001

Les résolutions CE15 0865 à CE15 0943 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville